

■ **Technitait SARI**, à Jussy, CH-660-0958992-0, exploitation d'une entreprise de ferblanterie (FOSC du 27.09.2007, p. 8/4129270). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 04.07.2008. Lauck Pierre n'est plus associé; sa part de CHF 15'000, divisée en 150 parts de CHF 100, a été cédée à Mercuri Anne, de Puplinge, à Presinge, nouvelle associée pour 150 parts de CHF 100. Lauck Olivier n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 5'000, divisée en 50 parts de CHF 100, a été cédée à Mercuri Sébastien, d'Italie, à Presinge, nouvel associé pour 50 parts de CHF 100. Ce dernier a été nommé gérant avec signature individuelle; l'autre associée n'exerce pas la signature sociale. Selon déclaration du gérant du 04.07.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.  
Registre journalier no 9741 du 23.07.2008  
(04593988 / CH-660.0958.992-0)